INSTITUT DE FORMATION EN MASSO-KINESITHERAPIE D'ALSACE 6 rue Saint Marc 67000 STRASBOURG

FICHE D'INSCRIPTION 2022 CONCOURS EXTRA-COMMUNAUTAIRE

Les inscriptions sont ouvertes du 01 janvier au 31 janvier 2022, <u>uniquement par courrier cachet de la poste</u> faisant foi.

A REMPLIR PAR LE CANDIDAT EN CARACTERES D'IMPRIMERIE

M Mme - (rayer les mentions	inutiles)
NOM	
NOM PATRONYMIQUE	
PRENOM(S)	
DATE DE NAISSANCE	LIEU
ADRESSE	
CODE POSTAL	BUREAU DISTRIBUTEUR
TELEPHONE	
COURRIEL	
•	r-Kinésithérapeute (nom de l'Ecole + Ville) :
	d'un montant de 130€, à l'ordre de : Trésor Public (cocher la case)
	tude des renseignements ci-dessus. gramme de formation et celui-ci correspond à mes attentes.
	Fait àlele.
	Signature avec la mention « Lu et approuvé » :

IMPORTANT

DOCUMENTS A JOINDRE ET A AGRAFER SELON L'ORDRE DE NUMEROTATION CI-DESSOUS de 1 à 6:

- 1) Un curriculum vitae;
- 2) Une lettre de motivation détaillée et argumentée ;
- 3) La fiche d'inscription jointe ;
- 4) La photocopie du diplôme de masseur-kinésithérapeute ou un titre équivalent (l'original devra être fourni lors de l'admission en formation)
- 5) Un relevé du programme des études suivies, précisant le nombre d'heures de cours par matière et par année de formation, le contenu et le nombre d'heures de chaque stage clinique effectué au cours de la formation dans les différents champs d'exercice de la kinésithérapie (musculo-squelettique ; neuromusculaire ; cardio-respiratoire, vasculaire interne et tégumentaire) ainsi que le dossier d'évaluation continue, le tout délivré et attesté par une autorité officielle compétente du pays qui a délivré le diplôme. Ces dispositions ne s'appliquent pas aux candidats bénéficiant de la qualité de réfugié politique.

METTRE DANS UNE ENVELOPPE

6) Un chèque d'un montant de **130** € à l'ordre du <u>Trésor Public</u> correspondant l'inscription, aux épreuves d'admissibilité et aux épreuves d'admission le cas échéant. Ces frais ne sont pas remboursables et resteront acquis aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg dès le dépôt du dossier ;

<u>Attention</u>: Le traitement du dossier se fera uniquement à la clôture des inscriptions. Tout dossier incomplet ou non conforme ne pourra être pris en considération. <u>Les droits d'inscription resteront acquis aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg</u> dès le dépôt du dossier (même en cas de dossier incomplet). **Aucun remboursement ne pourra être possible quel que soit le motif.**